

LA FEUILLE D'ORME



Bulletin municipal de la commune des Ulmes

N°57 hiver 2022

L'éditorial du maire

En ce début d'année 2023, deux événements importants pour les habitants de la commune sont à signaler:

-A partir du 1^{er} janvier, la collecte des déchets recyclables et des ordures ménagères se trouvera modifiée. Vous trouverez toutes les explications nécessaires dans les documents joints à ce bulletin.

-a compter du jeudi 19 janvier se déroulera le recensement de la population des Ulmes. Je vous demande donc pendant cette période d'accueillir chaleureusement notre agent recenseur, M. Alain DAVASE. Vous trouverez de plus amples renseignements en dernière page.

A noter également la prochaine campagne de destruction de frelons asiatiques à partir de mars. Pour les ulmois n'ayant pas encore de pièges et en désirant un sont invités à s'inscrire à la mairie.

Suite à un rangement du bâtiment des services techniques, la commune donne un vieux buffet, une armoire et un comptoir de bar usagé (voir photos).



Il est également mis en vente 6 bancs enfants en bois (1,20m hauteur 30 et 34cm) au prix unitaire de 5€.



Toutes les personnes intéressées peuvent contacter la mairie en laissant leur coordonnée afin que je puisse les rappeler.

En 2019, la commune a acquis une caméra thermique BOSCH GTC400C pour contrôler tous les bâtiments communaux afin de répertorier leurs points faibles pour d'éventuels travaux d'isolation.

Pour tous les ulmois qui le souhaiteraient, je me propose de venir contrôler leur isolation afin d'en découvrir les points faibles. Cette opération est vraiment efficace lors de températures extérieures négatives.

A toutes et à tous, votre maire et le Conseil Municipal souhaitent de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année. Didier GUILLAUME



Dates à retenir

- Vœux communaux le samedi 21 janvier à 16h00 à la salle des fêtes du Mousseau.
- AG du Comité des Fêtes le vendredi 20 janvier à 20H30 à la salle des fêtes du Mousseau.
- Randonnée pédestre et VTT de l'A.P.E. le dimanche 26 février aux Ulmes.
- Soirée « fouées » de Familles Rurales le samedi 04 mars à la salle de la Maligny contact: famillesruraleslesulmes@orange.fr ou 06 74 86 56 22 / 02 41 67 00 65
- Randonnée découverte du Comité des Fêtes le dimanche 19 mars à la salle de la Maligny.
- Soirée « fouées » du Comité des Fêtes le samedi 25 mars à la salle de la Maligny.
- Repas communal des aînés le dimanche 16 avril à la salle des fêtes du Mousseau.

La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
Lundi	17H - 18H	Jean-Yves PILLIER (Adjoint) de 17H à 18H
Mardi	14H30 - 18H	Didier GUILLAUME (Maire) de 17H à 18H
Mercredi	14H - 16H	Didier GUILLAUME (Maire) de 15H à 16H
Jeudi	FERME	
Vendredi	9H30 - 12H30	Thierry BOURASSEAU (Adjoint) de 9H30 à 12H30
Samedi	FERME	

Téléphone du secrétariat: 02.41.67.00.40

Mail: mairie.lesulmes49@orange.fr - Site internet: www.lesulmes.mairie49.fr

Le point sur l'Etat Civil cet automne

- ✚ Deux ulmoises nous ont quitté
Mme Jacqueline LESPAGNOL, décédée le 23 octobre à l'âge de 80 ans.
Mme Marie-Thérèse BESOMBES, décédée le 04 décembre à l'âge de 91 ans.

Informations diverses

- La directrice de l'école maternelle des "3 Ormes" rappelle qu'une préinscription des enfants nés en 2020 est en cours pour la rentrée de septembre 2023.
- Le dépôt de déchets verts est fermé pour l'hiver. La clé reste à votre disposition auprès des services techniques de la commune ou au secrétariat de la mairie.



**RECHERCHE BENEVOLES
"ACCOMPAGNEMENT
DEVOIRS" 2022/2023**

AUX ULMES **A VARRAINS** **A CHACE**

Informations
Tél : 02 41 50 46 45 ou 06 60 75 82 94
association.afriej@gmail.com



**SOIRÉE FOUÈES
LES ULMES
SAMEDI 04 MARS 2023
A PARTIR DE 20H00 - SALLE DE LA MALIGNY**



PYJAMA PARTY



ADULTE 17€
ENFANT -12 ANS 9€
GRATUIT - 3 ANS

Familles rurales ASSOCIATION DES ULMES

INFOS & RÉSERVATIONS
06.74.86.56.22
OU
09.83.54.75.76

L'Association Familles Rurales Intercommunale Enfance Jeunesse Culture et Loisirs a pour but de maintenir et de proposer de nombreuses activités pour tous sur l'ensemble de son territoire (sud-saumurois) et surtout de mettre en place de nouveaux projets qui répondent aux attentes des familles. **C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillerons sur nos activités et notamment sur notre nouvel Accueil de Loisirs de St Cyr en Bourg - Bellevigne-les-Châteaux.**

En adhérent à l'AFRIEJ Culture et Loisirs, vous pouvez:

✓ Profiter des activités Enfance / Junior / Jeunesse

ACCUEIL DE LOISIRS (3-11 ans)



ST CYR - BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX

Mercredi et Vacances scolaires :
de 7h30 à 18h30

DISTRE

Période scolaire :
Mercredi de 7h15 à 18h30
Fermé pendant les vacances

FOYER DES JEUNES

(à partir du Collège)
**DISTRE, CHACE & ROU-
MARSON**

FOYER JUNIOR (CE2-CM1 CM2)



Période scolaire :
Mercredi : 10h-14h à **CHACE** et 14h-19h à **ROU**
Vendredi : 16h-18h à **ROU** et 16h30-18h30 à **DISTRE**
Samedi : 10h-14h à **CHACE** et **DISTRE**
Vacances scolaires :
Du lundi au vendredi de 10h à 14h (selon les lieux)



SELON LES LIEUX :

Période Scolaire
Mercredi : 14h-19h/Vendredi : 18h-23h
Samedi : 14h-19h
Vacances scolaires :
Lundi au Jeudi de 14h à 19h
Vendredi 14h à 23h



Alain DAVASE

Recensement de la population 2023



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !